

0400005N  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE JEAN ROSTAND  
AVENUE JEAN ROSTAND  
40130 CAPBRETON  
Tel : 0558721196

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AUTORISATION D'un DON DE 500€ POUR L'ASSOCIATION

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/09/2019

Réuni le : 08/10/2019

Sous la présidence de : Michael Dordain

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve un don de 500€ en faveur de l'association "Ecole de Cirque Galaprini"**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don 500€ "Ecole de Cirque"

Afin de soutenir l'Association "École du Cirque Alex Galaprini" investie dans une nouvelle activité circassienne au collège sur la pause méridienne et dans l'animation d'un atelier de pratique artistique intégré au parcours d'enseignement du collège, un don de cinq cent euros est voté pour cette année scolaire 2019/20.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0